

Cote du document: EB 2015/116/INF.8
Date: 5 janvier 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Résumé des propositions de projet et programme examinées par le Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Willem Wefers Bettink
Chargé principal de programme
Département gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2472
courriel: w.bettink@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du Bureau
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent seizième session
Rome, 16-17 décembre 2015

Pour: I nformation

Résumé des propositions de projet et programme examinées par le Conseil d'administration

I. Propositions de projet et programme

1. Les propositions de projet et programme ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent seizième session et sont conformes au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD).

A. Afrique de l'Ouest et du Centre

Bénin: Projet d'appui au développement du maraîchage (EB 2015/116/R.14)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 16,85 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables, d'un don de 0,35 million de DTS et d'un don de 3,22 millions de DTS au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) à la République du Bénin pour financer le Projet d'appui au développement du maraîchage. À cette occasion, le représentant du Libéria au Conseil d'administration, s'exprimant au nom de la Liste C, et la représentante de la France au Conseil d'administration se sont félicités de ce projet, tant au plan de la qualité que pour son caractère novateur. Les représentants du Libéria et du Nigéria se sont dit satisfaits de la stratégie adoptée, à savoir saisir les occasions offertes par les marchés des pays limitrophes. Le représentant du Canada, tout en prenant acte de la documentation solide étayant la stratégie relative à l'égalité des sexes, a fait observer qu'il serait bon de définir des indicateurs mesurables au cours de l'exécution. Le représentant des États-Unis d'Amérique a informé le Conseil que le Bénin et les États-Unis avaient récemment signé un accord de 375 millions d'USD¹, dont 46 millions d'USD seront consacrés à l'électrification hors réseau dans la zone d'intervention du projet. Il espère que l'électrification en milieu rural facilitera les activités réalisées dans le cadre du présent projet.

République démocratique du Congo: Projet d'appui au secteur agricole dans la Province du Nord-Kivu (PASA-NK) (EB 2015/116/R.15/Rev.1)

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un don de 12,10 millions de DTS et d'un prêt de 12,10 millions de DTS à la République démocratique du Congo pour financer le Projet d'appui au secteur agricole dans la Province du Nord-Kivu (PASA-NK). Les représentants des Pays-Bas, de la France et du Canada ont souligné que le projet était parfaitement adapté au contexte actuel du pays et s'inscrivait dans le droit fil de la stratégie de consolidation de la paix et de stabilisation pour la province du Nord-Kivu. Le représentant de l'Égypte, s'exprimant au nom de la Liste C, a observé que le projet, qui se traduira par l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'accroissement du revenu des ménages, apportera une contribution significative en termes de développement rural durable. Les représentants des Pays-Bas, de la France, du Canada et du Nigéria ont attiré l'attention sur la nécessité d'améliorer la stratégie d'atténuation des risques du projet moyennant l'intégration de mesures de redimensionnement des activités au cas où la situation en matière de sécurité viendrait à se dégrader, ce afin de faire face à la résistance possible de certaines parties prenantes qui pourraient opter pour le maintien du statu quo et s'attaquer à la question de la taxation illégale. Le représentant des Pays-Bas a par ailleurs mis l'accent sur le fait que les activités mises en œuvre dans le cadre du projet devraient améliorer la qualité des denrées agricoles produites au niveau local de manière à renforcer leur compétitivité face à des importations de haute qualité, et a fait observer que le secteur privé devrait s'impliquer davantage dans ce projet. Il s'agit là de questions qui devront être

¹ Les projets relevant de l'accord précité sont financés dans le cadre de la Millennium Challenge Corporation.

dûment prises en compte durant l'exécution, dans le cadre du renforcement des capacités et des partenariats.

B. Afrique orientale et australe

Malawi: Programme de développement de l'irrigation dans les zones rurales
(EB 2015/116/R.16/Rev.1)

4. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 19,3 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables, d'un don au titre du CSD de 19,4 millions de DTS et d'un don au titre du programme ASAP de 5,2 millions de DTS à la République du Malawi afin de financer le Programme de développement de l'irrigation dans les zones rurales (PRIDE). Ce programme a fait l'unanimité parmi les représentants au Conseil des Listes A et C, et cette dernière a fait une déclaration commune. Les représentants de l'Irlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni ont demandé des précisions concernant les aspects ci-après: la concentration des activités de développement de l'irrigation dans les pôles des régions nord et sud; le recours à l'irrigation par pompage, l'intégration des aspects liés à la nutrition et les dispositions relatives à l'exécution; l'importance accordée à l'utilisation efficace des ressources en eau plutôt qu'à la seule augmentation de la production; et la viabilité des associations d'irrigants. Le FIDA a précisé que le choix des pôles d'irrigation des régions nord et sud du pays était dicté par le Plan directeur et Cadre d'investissement pour l'irrigation et par des critères additionnels tels que l'efficacité de la coordination de l'exécution du programme. Étant donné que les systèmes de pompage n'ont pas fait leurs preuves, des systèmes d'irrigation par gravité seront installés sur la plupart des périmètres. L'aspect nutrition a été pris en compte dans l'approche filière retenue pour le PRIDE moyennant l'adoption de mesures telles que la sélection des cultures en fonction de leur valeur tant nutritionnelle qu'économique. Un bureau de coordination du programme, dont le personnel hautement qualifié sera choisi au sein du Département de l'irrigation ainsi que sur le marché de l'emploi, sera mis en place afin de garantir la coordination par le biais du système décentralisé des associations d'irrigants du Malawi. Le FIDA et le gouvernement ont estimé qu'il était préférable d'opter pour cet arrangement plutôt que pour une exécution reposant sur une approche sectorielle pour l'agriculture dans la mesure où, dans un passé récent, celle-ci ne s'était pas révélée très performante. Comme il a été suggéré, un indicateur relatif à l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau sera intégré au cadre logique du programme. La durabilité des associations d'irrigants devrait elle aussi être garantie dans la mesure où celles-ci reposent sur des structures coutumières et que l'approche filière adoptée dans le cadre du PRIDE offre un appui en termes de politiques et d'incitations économiques.

Mozambique: Programme de promotion des marchés ruraux (PROMER)
(EB 2015/116/R.17)

5. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un financement supplémentaire sous la forme d'un prêt de 8,94 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables et d'un don au titre du CSD de 8,94 millions de DTS à la République du Mozambique pour financer le Programme de promotion des marchés ruraux (PROMER), sur une période de quatre ans. À cette occasion, le Conseil a pu noter que ce financement comportait un ajout de valeur pour le programme gouvernemental de développement; que le programme permettrait d'établir des liens solides entre les agriculteurs et les marchés; que le renforcement des capacités constituerait une priorité; et qu'il était nécessaire de tirer des phases antérieures du programme des enseignements concernant les organisations paysannes. Par ailleurs, le Conseil a invité le bureau de pays du FIDA au Mozambique à explorer les possibilités de cofinancement avec d'autres partenaires de développement dans le pays afin de mettre à profit l'intérêt croissant manifesté

par le gouvernement en faveur de l'élargissement de la coopération avec des partenaires de développement.

République-Unie de Tanzanie: Programme de développement communautaire durable et d'appui à l'infrastructure sucrière de Bagamoyo (EB 2015/116/R.18/Rev.1)

6. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 40,35 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 7,12 millions de DTS au titre du programme ASAP à la République-Unie de Tanzanie pour financer le Programme de développement communautaire durable et d'appui à l'infrastructure sucrière de Bagamoyo. À cette occasion, le Conseil a attiré l'attention sur les trois aspects majeurs qui nécessitent de la part du gouvernement et du FIDA un suivi rapproché. Premièrement, le Conseil a demandé que l'on s'efforce de trouver rapidement des investisseurs en capital pour financer les investissements privés relevant de la composante développement de la canne à sucre. En cas d'échec, il pourrait être nécessaire de remanier complètement la première composante telle qu'elle a été approuvée, ce qui, conformément aux procédures internes du FIDA en vigueur dans des situations semblables, pourrait conduire à la présentation d'une proposition révisée au Conseil d'administration, à une date ultérieure. Deuxièmement, la question de la garantie foncière des petits exploitants: le Conseil a demandé que l'on s'efforce de garantir la mobilisation d'organismes spécialisés dans les questions foncières, comme la Coalition internationale pour l'accès à la terre et ses organisations membres, pour la délivrance aux petits planteurs de plans appropriés d'utilisation des sols et de certifications. Troisièmement, même si les représentants se sont dits préoccupés par le fait que le coût du programme par bénéficiaire était plus élevé qu'à l'ordinaire, ils ont accepté la justification fournie, à savoir le volume important de biens publics que le programme devrait générer au profit de l'ensemble du district de Bagamoyo.

C. Asie et Pacifique

Indonésie: Projet intégré de développement et de gestion participatifs de l'irrigation (EB 2015/116/R.19/Rev.1)

7. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 93,15 millions d'EUR, à des conditions ordinaires, et d'un don de 1,41 million d'EUR à la République d'Indonésie pour cofinancer le Projet intégré de développement et de gestion participatifs de l'irrigation. À cette occasion, le Conseil d'administration s'est félicité de l'alignement de la conception de ce projet sur les priorités nationales et les objectifs de développement. Le représentant de la République de Corée, au nom de la Liste C, a salué l'alignement du projet sur le plan national de développement à moyen et à long terme. Le représentant des Pays-Bas a demandé des précisions concernant la valeur ajoutée qu'apportait le FIDA au projet et à la composante filière et a invité le Fonds à prendre en considération la capacité d'absorption des ministères participants. Il a été précisé que le rôle du FIDA en Indonésie, pays à revenu intermédiaire, était en train d'évoluer. Ainsi, le FIDA a été chargé de concevoir des investissements favorables aux agriculteurs; d'offrir des solutions novatrices susceptibles d'être reproduites à plus grande échelle; et d'appuyer l'élaboration de nouvelles politiques, d'arrangements institutionnels et de programmes au niveau national. D'après la conception retenue, les activités de remise en état de l'irrigation sont donc axées sur le développement agricole et les moyens de subsistance des exploitants, et les agriculteurs constituent la pièce maîtresse du projet. Grâce aux activités de développement des filières, le projet favorisera la diversification des moyens de subsistance des agriculteurs et renforcera les partenariats avec le secteur privé. Il suivra une démarche programmatique fondée sur un menu et fournira un cadre solide pour les programmes de dépenses du gouvernement, permettant ainsi une coordination plus

efficace et plus efficiente des investissements publics en faveur de l'agriculture irriguée.

Pakistan: Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab
(EB 2015/116/R.40)

8. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un financement supplémentaire de 7,29 millions de DTS à la République islamique du Pakistan pour financer le Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab. Lors des délibérations du Conseil, un certain nombre d'États membres se sont déclarés favorables à ce projet. Le représentant de la République de Corée, au nom de la Liste C, a fait une déclaration appuyant cette proposition de financement supplémentaire.

Sri Lanka: Projet de relance des petites plantations de thé et de caoutchouc
(EB 2015/116/R.20/Rev.1)

9. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 18,45 millions de DTS à la République socialiste démocratique de Sri Lanka pour financer le Projet de relance des petites plantations de thé et de caoutchouc. Le représentant du Kenya au Conseil d'administration, au nom de la Liste C, a fait part de son appui en faveur du projet. Des précisions ont été fournies sur les points ci-après: i) aucune plantation de caoutchouc ne sera installée dans les zones protégées et une évaluation environnementale et climatique exhaustive a été réalisée durant la phase de conception, conformément aux directives du FIDA en la matière; et ii) le projet appuiera non seulement la production de thé et de caoutchouc, mais favorisera également l'instauration de liens entre les sociétés des filières thé et caoutchouc et le secteur privé et renforcera la capacité des organisations paysannes à obtenir des prix plus avantageux. Avant la réunion du Conseil, des explications avaient été fournies par écrit au représentant des États-Unis sur des questions concernant le niveau de revenu des bénéficiaires ciblés et le seuil de pauvreté à Sri Lanka.

D. Amérique latine et Caraïbes

Argentine: Programme d'appui à l'intégration des producteurs familiaux du nord de l'Argentine dans l'économie (PROCANOR)
(EB 2015/116/R.41/Rev.1)

10. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 22 850 000 EUR et d'un don de 310 000 EUR à la République argentine pour financer le Programme d'appui à l'intégration des producteurs familiaux du nord de l'Argentine dans l'économie (PROCANOR). Le représentant du Mexique, au nom de la Liste C, a appuyé sans réserve la proposition en soulignant son alignement sur les politiques nationales ainsi que les activités de lutte contre la pauvreté menées avec succès en partenariat avec le FIDA. Il a fait observer que, même si le montant du don n'est pas très important, il devrait générer de notables avantages. Le représentant de l'Italie a soulevé la question de l'adéquation du financement compte tenu de la politique du pays en matière de change, et a demandé confirmation du fait que le pays était admis à bénéficier d'un don. Le chargé de programme de pays a expliqué qu'il était probable que les prix locaux augmentent du fait de la nouvelle politique de l'Argentine en matière de change, ce qui serait en principe positif pour les producteurs locaux, et que le financement du programme étant octroyé en devises, il ne sera pas touché par d'éventuelles dévaluations au niveau local. Par ailleurs, il a confirmé que les critères d'admissibilité du FIDA en matière de don étaient réunis et que ce montant ne remplacera pas les dépenses administratives dans la mesure où il est destiné à financer les études sur les filières et les activités de gestion des savoirs. Pour terminer, le représentant de l'Argentine au Conseil a fait part de la satisfaction sans réserve de son gouvernement vis-à-vis du programme et de l'action du FIDA dans son pays.